

digne de son choix et avec laquelle il a bien voulu partager l'éclat du diadème.

**De M. J. O. Briand Vicaire-Général de Québec ; à l'occasion
du mariage de George III**

Le Dieu des armées qui dispose à son gré des couronnes et qui étend ou restreint selon son bon plaisir les limites des empires, nous ayant fait passer selon ses décrets éternels sous la domination de Sa Majesté Britannique, il est de notre devoir fondé dans la loi naturelle même, de nous intéresser à tout ce qui peut la regarder. Nous venons d'apprendre son mariage avec la Princesse Charlotte Mecklembourg Strélitz, et il est juste qu'en sujets fidèles nous prenions part à la joie des peuples qui le reconnaissent déjà pour souverain, et que nous unissions nos vœux à ceux qu'ils adressent au Ciel pour le bonheur de leurs Majestés. La religion que nous professons nous instruit d'une manière particulière de ce devoir enseigné par Jésus-Christ lui-même et que ses disciples ont si fort recommandé aux premiers chrétiens. St Pierre le prince des apôtres, dans sa première épître, ordonne d'être soumis au Roi et à tous ceux qui participent à son autorité ; *Subjecti estote..... sive Regi quasi praecellenti sive ducibus tanquam ab eo missis.*

Il nous prescrit de lui rendre toutes sortes d'honneurs et de respects, *Regem honorificate.* L'Apôtre St Paul descend encore dans un plus grand détail de ces mêmes devoirs. Je vous conjure, dit-il, dans sa première épître à Timothée, par-dessus toutes choses de faire des supplications, des prières, des demandes pour les Rois et tous ceux qui sont élevés en dignité, de rendre au Souverain Maître de l'univers qui nous les a donnés des actions de grâces, afin que sous leur protection nous menions une vie douce et tranquille, et il ajoute que c'est